



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## **PRÉFET DU NORD**

**Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement**

----

**Commune de CARNIERES**

### **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

La société FERME EOLIENNE LE MURIER - siège social : 233 rue du Faubourg Saint Martin 75010 PARIS - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien de 4 aérogénérateurs et un poste de livraison sur la commune de CARNIERES comprenant l'activité principale suivante soumise à autorisation au titre de la rubrique de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2980-1 – Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50 mètres.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairie de **CARNIERES du 16 septembre 2019 au 17 octobre 2019 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-installations-classees@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classees@nord.gouv.fr) ou à la commissaire-enquêtrice durant ses permanences en mairie de CARNIERES,
- par voie postale en mairie de CARNIERES : Place du Général de Gaulle, 59217 CARNIERES – à l'attention de Madame la commissaire-enquêtrice.

Marie-Jocelyne DELHAYE, retraitée de la fonction publique d'État, en qualité de commissaire-enquêtrice, se tiendra à la disposition du public en mairie de CARNIERES au lieu de consultation du dossier, lundi 16 septembre 2019 de 9 heures à 12 heures, samedi 28 septembre 2019 de 9 heures à 12 heures, jeudi 3 octobre 2019 de 14 heures à 17 heures, vendredi 11 octobre 2019 de 9 heures à 12 heures et jeudi 17 octobre 2019 de 14 heures à 17 heures.

Le dossier d'enquête publique papier sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe>).

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de François THIÉBAULT, chargé d'études à Energieteam, par téléphone au 03 22 61 10 81 ou à l'adresse électronique suivante : [francois.thiebault@energieteam.fr](mailto:francois.thiebault@energieteam.fr).

Le rapport et les conclusions motivées de la commissaire-enquêtrice seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairie de CARNIERES pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.